

Le 8 janvier 2024

Communiqué de presse

Le Ministre reçoit les éleveuses et éleveurs autarciques de volailles en plein air

La Confédération paysanne, le Modéf et ELB ont été reçus ce lundi 8 janvier à Paris par le Ministre de l'agriculture, Marc Fesneau, pour la première fois sur le sujet spécifique de l'élevage autarcique de volailles en plein air.

Les trois syndicats se félicitent de l'ouverture d'un dialogue au plus haut sommet de l'Etat sur ce modèle d'élevage. Ils ont pu faire comprendre au Ministre les difficultés que représentent la menace de l'influenza aviaire, mais aussi et surtout les réglementations qui en découlent, et en particulier la claustration obligatoire des volailles.

Le Ministre a écouté les propositions des éleveurs et des éleveuses, et a reconnu les spécificités et les avantages de ces modèles, tant sur le plan économique et sanitaire que pour la qualité des produits et l'image générale de l'élevage.

Toutefois, l'avenir des élevages autarciques de volailles en plein air reste incertain : la vaccination des canards a créé plus de flux d'intervenants dans les élevages, ce qui génère un nouveau danger vis-à-vis de la diffusion de l'influenza aviaire. Mais surtout, la claustration des volailles reste obligatoire tant que le risque vis-à-vis de l'IAHP est jugé « élevé ».

Au travers de l'expérimentation de la biosécurité en élevage plein air qui se met en place, le Ministre s'est montré coopératif pour prouver scientifiquement la pertinence sanitaire des pratiques de l'élevage autarcique en plein air, et ainsi soutenir l'avenir de ce modèle.

Nous avons besoin que ces espoirs se concrétisent rapidement pour retrouver des installations de paysannes et paysans nombreux. Nos modèles d'élevage autarcique en plein air sont rémunérateurs et répondent aux attentes de la société tout en contribuant à la vitalité de nos territoires !

Contacts presse :

Confédération paysanne :

Laurence Marandola, porte-parole nationale : 06 31 66 10 83

Sylvie Colas, secrétaire nationale : 06 70 31 90 71

Benjamin Foucaut, éleveur en Haute-Vienne : 07 70 42 38 66

Modéf :

Olivier Morin, secrétaire national : 06 98 19 97 56

Julien Mora, porte-parole national influenza aviaire : 06 47 99 60 94

ELB : Patrick Dagorret, éleveur dans le pays basque : 06 83 94 47 66